



LA VILLE DE RUEIL-MALMAISON PROPOSE UNE MUTUELLE SANTÉ POUR TOUS LES RUEILLOIS

Rencontrez un conseiller près de chez vous
pour découvrir cette mutuelle avantageuse !



Et si vous profitez d'une mutuelle à tarifs avantageux ?

La Ville de Rueil-Malmaison a mis en place une mutuelle communale, accessible à tous ceux qui habitent ou travaillent dans la commune.



Protégez votre santé

Couvrez vos dépenses de santé quotidiennes ou imprévues



Adhérez facilement

Bénéficiez de l'offre à tout âge sans délai ni questionnaire médical.



Faites des économies

Préservez votre budget grâce aux tarifs négociés par la Ville ⁽¹⁾



Bougez pour votre santé

Recevez 40 €/an pour soutenir votre pratique sportive régulière ⁽²⁾

Comment se renseigner ?

Rencontrez un conseiller de la Mutuelle Just !
Choisissez votre rendez-vous sur le site Just.fr en flashant le QR code.



Un partenariat entre la ville de Rueil-Malmaison et la Mutuelle Just.



Si vous préférez nous appeler, contactez le

0 809 546 000 Service gratuit
prix appel

⁽¹⁾ Tarifs négociés selon accord mis en place entre la commune et la Mutuelle Just • ⁽²⁾ Remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire sur présentation d'une attestation ou d'une facture du club ou de l'association concerné(e) - règlement sur just.fr • La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité • SIREN 783 864 150 • 53 av. de Verdun - CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX • Tél. : 0 809 546 000 • just.fr • Création : Mutuelle Just • Crédit photo : iStock • Impression : Exaprint • Ne pas jeter sur la voie publique.

